

## Les fondements des assurances de choses (non-vie)

### OBJECTIFS

---

L'objectif de cette formation est de pouvoir déterminer, comprendre et appliquer les fondements :

- juridiques des assurances de choses et de l'assurances Incendie - Risque simples ;
- techniques (intérêt, objet et garanties) des assurances :
  - pertes d'exploitations / chômage commercial ;
  - des assurances techniques : Bris de machines, Montage et essais, Tous risques électroniques et tous risques chantiers.

### RESUME

---

**Catégorie:**

- Assurances

**Niveau:**

Avancé

**Type de formation:**

Formation en classe

**Prix:**

- Membre: € 700.00
- Non-membre: € 835.00
- Partner BZB: € 700.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

**Points/heures:**

- Assurances: **20**

**Attestation:**

- 700.010 recyclage assurance

### PUBLIC

---

La formation est principalement destinée aux personnes :

- qui occupent une fonction réglementée dans la distribution d'assurances Non-Vie, en particulier les personnes :
  - en contact avec le public qui souhaitent élargir leurs connaissances de base et, le cas échéant, se préparer à l'examen spécialisé 2.3-Assurances de choses ;
  - dispensées d'examen par leur diplôme ;
- qui ont obtenu une attestation de connaissance afin de rafraîchir et d'approfondir les connaissances acquises.
- qui occupent une fonction autre que celle de la distribution d'assurance et souhaitent s'initier aux assurances de choses, en particulier à l'assurance incendie et les assurances techniques.

(Connaissances professionnelles requises conformément aux articles 13 et 14 de l'arrêté royal du 18 juin 2019)

## CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

---

**Formation de niveau avancé** : cette formation requiert une connaissance générale de base du sujet.

## PROGRAMME

---

Cette formation se compose d'un E-learning (étude à distance) et d'une formation classique en présentiel. Vous devez compléter la formation à distance, sous forme de syllabus (pdf), avant d'assister à la session en classe. Cette session en classe se concentre sur d'exercices pratiques et d'exposés illustrés d'exemples concrets au moyen d'une présentation.

## CONTENU

- **1e Partie** : Disposition de la loi du 4 avril 2014 applicables aux assurances de choses
- **2è Partie** : L'assurance incendie
  - Objet et type d'assurance
  - Législation d'application et conséquences
  - Qualité de l'assuré et intérêt d'assurance
  - Responsabilité assurables
  - Biens assurables et fixation de la valeur assurée
  - Les garanties de base, facultatives et complémentaires
  - Le règlement des sinistres
- **3è Partie** : L'assurance des pertes d'exploitation : chômage commercial
- **4è Partie** : Les assurances techniques
  - Assurance bris de machine
  - Assurance montage - essais
  - Assurance tous risques électroniques
  - Assurance tous risques chantiers
- **5è Partie** : L'assurance-crédit et caution

## INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée**: E-learning (14 heures) + 1 journée de formation (6 heures de formation)
- **Heures formation en classe** : 09:00 à 17:00
- **Lieu** : Febelfin Academy : Phoenix building, Boulevard du Roi Albert II 19, 1210 Bruxelles
- **Nombre de pages syllabus** : +/- 70 pages
- **Préparation** : Pour mieux suivre la formation classique en présentiel les participants sont invités à étudier préalablement le manuel traitant des sujets abordés. L'étude du manuel (syllabus) est nécessaire pour réussir le test on-line. Le moment interactif est prévu pour soutenir les connaissances acquises dans l'E-learning.
- **Points de recyclage**: Cet E-learning (étude à distance) comprend un test en ligne composé de questions à choix multiples. La réussite du test est indispensable pour obtenir les points de recyclage. Si vous échouez (résultat inférieur à 60 %), vous avez acquis des connaissances mais n'avez pas droit aux points de recyclage. Nous vous recommandons donc de ne passer le test que lorsque vous êtes sûr de maîtriser la matière.
- **Points**: 6 points formation classe (6 heures) + 14 points E-learning (étude à distance) (14 heures) moyennant la réussite d'un test.

## MÉTHODOLOGIE

---

Une « **Formation en classe** » se suit en groupe. Vous êtes présent avec les autres participants et le professeur à un moment convenu dans la même salle de cours. Il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

**Type de formation :** Hybride

Lors de nos formations hybrides, nous combinons l'auto-apprentissage (E-learning) avec un élément interactif (formation en classe ou webinaire en direct). Dans la session interactive, l'accent est mis sur la mise en pratique de la matière et sur le travail avec des cas pratiques.

**Matériel didactique :**

- Syllabus
- Questions d'entraînement
- PowerPoint